



Conseil général
Échange

A0607-CG-042

Suivi de la conjoncture

Les 6, 7 et 8 décembre 2006

- Siège social
- Bureau de Québec

Centrale des syndicats du Québec
9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3
320, rue St-Joseph, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7
Adresse Web : <http://www.csq.qc.net>

Téléphone : (514) 356-8888
Téléphone : (418) 649-8888

Télocopie : (514) 356-9999
Télocopie : (418) 649-8800

La recherche et la rédaction de cette analyse ont été réalisées par Nicole de Sève avec la collaboration de Luc Allaire, Richard Langlois, Hélène Lebrun, Chantal Locat, Christian Payeur et Jacques Tondreau.

Introduction

L'actualité politique est tout sauf un long fleuve tranquille. Les derniers mois ont, encore une fois, fait ressortir les enjeux majeurs que sont la réforme de l'éducation et l'avenir du réseau de la santé et des services sociaux au Québec. L'environnement et le développement durable sont dorénavant à l'avant-scène non seulement au Québec, mais aussi au Canada et dans le monde. Serons-nous convoqués, à court terme, à de nouvelles élections ? Peut-être. La seule certitude que nous avons est que, depuis 2003, le gouvernement Charest est engagé dans la voie du tout à l'économique aux dépens de la délibération politique et de la concertation avec la société civile.

Faute de débat fort sur les grands enjeux nationaux, la voie de la discussion politique est trop souvent appropriée par les tenants de la droite économique qui n'en finissent plus d'échafauder des scénarios catastrophiques pour l'avenir du Québec. Parce que nous ne pouvons ni ne voulons adhérer à leur credo du tout au marché et au libéralisme économique, nous sommes taxés d'agents d'immobilisme, de pleutres, voire de fainéants.

Pourtant, dans toutes les régions du Québec et dans toutes les sphères de l'activité sociale, culturelle et économique, des milliers de personnes s'activent pour dynamiser leur territoire, pour soutenir des projets novateurs et créer une richesse collective.

Sur la scène fédérale, nous pourrions être invités, au cours des prochains mois, à un nouveau rendez-vous électoral qui nous permettrait de redéfinir l'échiquier politique de la Chambre des communes. L'enjeu est de taille, car le gouvernement Harper est engagé dans une véritable croisade pour imposer ses valeurs morales et sa vision du développement économique, et ce, aux dépens des droits fondamentaux.

Finalement, si l'actualité internationale nous semble désespérante à bien des égards, il y a néanmoins des signes encourageants comme la défaite des néoconservateurs aux États-Unis. Il y a aussi « l'effervescence citoyenne et populaire qui caractérise le cycle politique actuel en Amérique latine » et la lente, mais certaine avancée des femmes dans les affaires politiques ainsi qu'à la direction de plusieurs pays à travers le monde.

Sur la scène québécoise : tenir le coup

La perspective d'élections automnales est bel et bien évacuée... les péquistes se sont agités pour forcer la tenue d'élections et alimenter la machine à rumeurs, peine perdue ! Ce serait même improbable pour le printemps à cause de la conjoncture canadienne. Et puis, les sondages démontrent qu'encore une fois, le gouvernement Charest n'arrive pas à séduire la population québécoise.

L'activité parlementaire n'aura pas soulevé autant de débats que lors des sessions précédentes. Au menu, il y avait certains projets de loi importants, notamment la révision des régimes de retraite, l'introduction de modifications aux règles de la gouvernance dans les organismes publics, particulièrement l'atteinte de la parité entre les femmes et les hommes, et la révision des règles électorales dans les commissions scolaires et celles de la fiscalité municipale. À cela, on peut ajouter la modification de l'heure légale, afin que le Québec passe à l'heure avancée le deuxième dimanche de mars et le retour à l'heure normale le premier dimanche de novembre et, à la toute fin, le projet tant attendu sur les heures d'ouverture des commerces.

Il y a aussi eu la création du Fonds des générations dédié au remboursement de la dette, le dépôt de nouvelles politiques, notamment en ce qui concerne les changements climatiques ou le développement économique régional et local, et quelques consultations, dont celle sur l'intégration des communautés culturelles à la société québécoise. Du côté des relations de travail avec l'État, c'est finalement le règlement du dossier de l'équité salariale qui constitue une importante victoire pour les centrales syndicales et pour les membres de la **CSQ**.

Parmi les promesses qui ne seront pas tenues par ce gouvernement, il faut souligner la non-mise en œuvre de la réforme du mode de scrutin et l'inertie face à la pauvreté des enfants et de leurs familles.

Cela dit, la session parlementaire qui s'achève n'a pas nécessairement été une session tranquille. En effet, les dossiers litigieux ont été multiples :

- L'avenir de la réforme en éducation ;
- L'entêtement du ministre Couillard à prétendre que tout va pour le mieux dans le réseau de la santé ;
- Le feuilleton de la construction du CHUM ;
- Les négociations avec les médecins spécialistes ;
- L'état des viaducs et des ponts qui témoigne du laisser-aller à ce chapitre ;
- L'inertie gouvernementale par rapport au développement de l'industrie éolienne ;
- La saga du Mont Orford qui n'en finit plus de rebondir ;

- Le feu vert accordé à la construction de l'autoroute 25 avant la fin de la consultation publique requise par décret en décembre 2005 ;
- Le prolongement de l'autoroute 30 dans le cadre d'un PPP et l'introduction du péage sur la portion entre Châteauguay et Vaudreuil-Dorion ;
- L'autorisation de construire la centrale de l'Eastman 1-A et le harnachement de la rivière Rupert ;
- Le défi de l'accommodement raisonnable pour la société québécoise.

Certains de ces enjeux méritent qu'on s'y arrête d'une manière particulière.

Un ministre de la santé sur la sellette

Le dossier de la santé demeure celui qui fait le plus de vagues dans la société québécoise. À l'Assemblée nationale, l'étude du projet de loi 33 se poursuit. Rappelons que ce projet prévoit d'ouvrir la couverture de certaines chirurgies aux assureurs privés et l'instauration de cliniques médicales privées de chirurgie. L'opposition péquiste a épuisé ses recours visant à faire battre le projet de loi, mais tente de le faire améliorer en commission parlementaire. Le ministre Couillard, pour sa part, a déposé une série d'amendements qui sont de nature plutôt technique. Il devrait être adopté avant la fin de la session parlementaire.

Pour la première fois depuis le début de son mandat, le ministre Couillard suscite la grogne auprès de la majorité de la population et voit ainsi sa cote baisser. La résurgence des infections nosocomiales (bactérie C difficile) en est la principale cause, mais de nouvelles divulgations de mauvais traitements, mettant en cause la carence des inspections ministérielles ont enrichi le dossier noir. Ajoutez à cela les équipes de soins intensifs qui dénoncent le manque de moyens, les médecins spécialistes qui ont réduit les services et cessé d'assurer la formation des étudiantes et des étudiants en médecine pour protester contre la loi 142 et les accusations de manœuvres de financement illégal qui proviendrait de son cabinet, **le ministre chéri du gouvernement Charest commence à perdre des points.**

Actuellement, nous ne pouvons que surveiller étroitement la manière dont le gouvernement québécois et le ministre Couillard régleront le différend au sujet du recours à la loi 43 (PL 142) contre les médecins spécialistes. Les raisons invoquées par ce groupe de médecins pour contester l'utilisation du décret ressemblent étrangement à celles que la **CSQ** avait elle-même mises de l'avant, notamment que : la santé et la sécurité du public n'étaient pas en danger, il n'y avait pas de risque à la paix sociale.

Je réforme ? Tu réformes ? Il réforme ?

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le monde de l'éducation fait l'objet d'une attention particulière depuis la rentrée de septembre. Quand ce ne sont pas les partis politiques qui avancent leurs propositions pour l'école québécoise ou, encore,

le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport qui tente de justifier les changements induits par la réforme du curriculum, ce sont les analystes de toutes obédiences qui accaparent l'espace médiatique pour encenser ou pourfendre la réforme.

Dans une allocution devant les enseignantes et enseignants du primaire, le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport, Jean-Marc Fournier, a réaffirmé son intention de poursuivre l'implantation de la réforme, mais s'est dit ouvert à une demande qui viserait plutôt à assurer une amélioration continue de l'éducation. Cette ouverture n'aura de sens que si elle contribue à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions d'exercice des métiers et professions du personnel de l'éducation afin d'assurer une éducation publique de qualité, juste et égalitaire.

Le ministre Fournier a beau prétendre « que le combat contre la réforme est inutile », il est évident que **l'éducation québécoise est à la croisée des chemins**. Dans un tel contexte, nos pressions sont très importantes et doivent être maintenues sur le gouvernement, car les conditions dans lesquelles sont vécus présentement les changements en éducation ne peuvent qu'inquiéter grandement.

Ainsi, le personnel de l'éducation s'essouffle et s'épuise à tenter d'assimiler et de gérer ces changements, la réussite pour un nombre important de jeunes n'est pas au rendez-vous, les inégalités sociales et scolaires grandissent constamment en éducation laissant pour compte les plus démunis dans les écoles du Québec. Dans un tel contexte, le combat visant une plus grande égalité et une plus grande justice, au profit des élèves et du personnel de l'éducation, est la seule réponse possible à cette réforme génératrice d'inégalités sociales et scolaires accrues.

En enseignement postsecondaire

L'enjeu du financement de l'enseignement postsecondaire conserve toute son acuité. Rien n'est réglé du côté des universités, aussi une large coalition du collégial intervenait récemment pour insister afin de mettre en relief le sous-financement de ce secteur et exiger des mesures pour y remédier.

Si les projets de grandes réformes du collégial semblent avoir été mis au rancart, il ne faudrait pas croire que les velléités gouvernementales de toucher à des pans importants soient pour autant dissipées. Un projet de réforme du régime des études collégiales, actuellement à l'étude, fera l'objet d'un suivi serré de la Centrale et des fédérations concernées, notamment à l'égard des enjeux que les modifications proposées peuvent avoir sur la réussite éducative, la décentralisation et l'intégrité du réseau collégial.

D'ailleurs, une publication récente du Service régional des admissions de la région de Montréal met en relief l'ampleur des enjeux qui demeurent autour de la réussite au niveau collégial.

Le modèle de la CPMT, un modèle valorisé par l'Internationale de l'Éducation

L'Internationale de l'Éducation (IE) a mis sur pied un groupe de travail sur l'enseignement professionnel et technique visant à développer une politique pour contrer les effets négatifs de la globalisation et de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

Ce groupe de travail a produit un rapport en octobre dernier auquel la **CSQ** a collaboré. Il y est mentionné, entre autres choses, que « dans la plupart des pays, les enseignants de la formation professionnelle et technique travaillent en collaboration et en partenariat avec les gouvernements, les organisations sectorielles et les syndicats afin de développer du matériel didactique adapté et des mécanismes d'évaluation et de certification appropriés. Cette interaction, lorsqu'elle est équilibrée, est vitale pour la réussite de la formation professionnelle et technique ».

Or actuellement, ce modèle de collaboration est de plus en plus souvent remplacé par un système dans lequel l'industrie définit seule les besoins de qualification, les critères d'évaluation, voire les tests de qualification devenant ensuite les normes d'exigences requises. Les syndicats sont de plus en plus écartés de ce processus et le personnel enseignant de la formation professionnelle et technique sont relégués à la fonction de simples prestataires.

Ces nouveaux modèles néolibéraux ont été mis en place en Australie et au Canada en Colombie-Britannique. Ces expériences incitent la **CSQ** à redoubler de vigilance ici au Québec sur le développement de la formation professionnelle et technique, notamment dans nos interventions à la Commission des partenaires du marché du travail.

À ce sujet, le groupe de travail considère que l'IE doit transmettre à ses affiliés des renseignements plus accessibles ainsi que du matériel éducatif pour les aider à faire pression sur leur gouvernement.

Commission des partenaires du marché du travail

Quoi de neuf du côté de la CPMT ? Les priorités ont été définies lors de la dernière rencontre de la Commission des partenaires, le 3 novembre 2006. Leur première concernera la stratégie de qualification de la main-d'œuvre, dont le Cadre général de développement et de reconnaissance des compétences.

Il est acquis que le Cadre s'inscrit en complémentarité avec ce qui se fait dans le milieu de l'éducation. Toutefois, les discussions se poursuivent de manière intensive sur la question de la reconnaissance des compétences. Un consensus s'est établi sur le fait que cette reconnaissance se fera par le biais de certificats de qualification professionnelle signés à la fois par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale et par la présidente de la CPMT. Cependant, comme le dit le

proverbe, le diable est dans les détails. Ainsi, rien n'est décidé sur le processus de reconnaissance de compétences, sur le référentiel qui sera utilisé, sur le financement, etc.

Par ailleurs, les travaux se poursuivent à la table interministérielle sur la reconnaissance des acquis et des compétences qui regroupe les ministères de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Toutefois, comme l'indiquait une doyenne de la CPMT, essayer de savoir ce qui se discute à cette table, c'est comme partir à la quête du Saint-Graal...

Eux et nous : attention aux dérapages

La question de la **place de la religion dans l'espace public québécois** continue à susciter des vagues à cause, notamment, de la manière dont sont appréhendées les multiples demandes des groupes religieux ou des personnes appartenant à des groupes religieux. Faute de balises claires, plusieurs institutions publiques (écoles, services de garde, CLSC, hôpitaux ou services de police) ou privées (comme le YWCA) tentent de s'adapter à la diversité.

Certaines, toutefois, s'engagent dans des gestes qualifiés « d'accommodements raisonnables » alors que ce sont très souvent des réponses déraisonnables à des demandes visant à instaurer à nouveau des directives religieuses au sein de la société québécoise, mais aussi, et surtout, à « régler » le corps des femmes, remettant ainsi en cause l'égalité entre les femmes et les hommes. Et c'est là où le bat blesse.

Pour plusieurs, c'est l'immigration qu'il faut pointer du doigt et la compatibilité des valeurs des personnes immigrantes aux valeurs québécoises. Pourtant, ces demandes ne sont pas que le lot des communautés immigrantes ni un phénomène exclusivement montréalais, mais il est tributaire de la résurgence du religieux dans la société québécoise. Certaines prises de position extrêmes, mais malheureusement de plus en plus fréquentes, laissent sous-entendre que « les Québécois de souche » apparaissent comme les défenseurs unanimes des valeurs démocratiques que les « étrangers venus d'ailleurs » menaceraient systématiquement. C'est passer bien vite sur les différences existant à l'intérieur de ces deux groupes, tant en ce qui concerne les attitudes que le bilan en matière des droits de la personne. Le projet collectif d'un Québec égalitaire est encore largement à construire : il n'est donc l'apanage d'aucune de ses composantes¹.

Après avoir longtemps été confinée aux cercles juridiques, universitaires ou gouvernementaux, la question de l'accommodement raisonnable et de la prise en compte de la diversité suscite désormais l'intérêt, voire la passion, des Québécois. Dans une perspective de participation citoyenne, on ne peut que s'en réjouir.

¹ Marie Mc Andrew, *Pour un débat inclusif sur l'accommodement raisonnable*, lettre signée par plus de 250 personnes issues de tous les horizons de la société québécoise dont la **CSQ**.

Toutefois, étant donné les dérapages dans plusieurs milieux, la réponse du gouvernement apparaît insuffisante. La création du Comité consultatif sur l'intégration et l'accommodement raisonnable en milieu scolaire par le ministre Fournier ainsi que le débat amorcé par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse sont des premiers pas. La **CSQ** participera aux travaux de ces organismes, mais comme ce sont des démarches à long terme, elles n'apporteront pas, de façon immédiate, les clarifications nécessaires à la confusion qui règne actuellement. De plus, elles n'engagent pas directement le gouvernement ni les élus. Ce sont pourtant eux les premiers responsables de soutenir le cheminement de la société québécoise dans la définition de l'identité renouvelée et des valeurs véritablement communes que nous voulons continuer à partager.

La générosité ou la justice sociale ?

Comme chaque année, nous sommes en pleine saison de la Guignolée accompagnée de multiples campagnes de financement pour aider les familles les plus pauvres de la société québécoise à la veille de la période des fêtes. Certes, nous constatons au Québec une diminution du nombre de personnes assistées sociales. Ce maigre progrès ne signifie pas la diminution de la pauvreté, loin de là! Les revenus gagnés par le travail ne permettent pas à une importante fraction de la population de se sortir de la trappe de la pauvreté.

Lors du dernier budget de mars 2006, le gouvernement québécois a choisi de rembourser la dette plutôt que d'améliorer les conditions de vie des personnes aux plus faibles revenus et a récupéré plus de 145 millions de dollars en deux ans en coupant dans le pouvoir d'achat des ménages recevant de l'aide sociale. Les stratégies budgétaires des dix dernières années ont entraîné une pluie de mesures discriminatoires dont les dégâts ne sont toujours pas réparés : indexations partielles ou absentes des prestations d'aide sociale, perte de l'accès gratuit aux médicaments prescrits, différences pénalisantes pour les familles étudiantes ou recevant de l'aide sociale dans le traitement des pensions alimentaires. Comme nous pouvons le constater, nous sommes loin d'avoir atteint les objectifs du millénaire.

Quand les citoyennes et les citoyens s'organisent avant de se faire organiser

L'environnement demeure une priorité pour la population québécoise. Le ministre a divulgué son plan sur les changements climatiques, mais là encore, des dossiers sont ignorés, notamment le développement sauvage des éoliennes aux dépens des communautés locales ou, encore, la disparition des milieux humides. Pour leur part, la nouvelle hausse des tarifs de transport public dans la région métropolitaine de Montréal, combinée à la construction de l'autoroute 30, sont autant de signaux contradictoires pour combattre les changements climatiques.

Devant les grands enjeux que posent de plus en plus la mondialisation, la décentralisation et le capitalisme sauvage, des citoyennes et des citoyens

s'organisent. Pour contrer l'implantation de grandes entreprises polluantes notamment au niveau local, des groupes de citoyens revendiquent le maintien de leur qualité de vie. Deux exemples :

Roxton Pond dans la Montérégie était aux prises avec la pollution de la réserve d'eau souterraine devant servir à l'eau potable pour plus de 600 citoyens. *Eau Secours !* a alors déposé, avec un citoyen, une demande de recours collectif. La Ville de Roxton Pond a poursuivi le présumé pollueur Stanley Corporation Canada. Quant au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, il s'est défilé de ses responsabilités. Une négociation hors cour a permis aux citoyens d'obtenir un aqueduc et des compensations payés par le pollueur.

Toujours en Montérégie, le Régleau (Regroupement citoyen pour une gestion de l'eau) milite contre le captage d'eau par les usines d'embouteillage. Après une victoire contre la multinationale Danone, le Régleau doit maintenant lutter contre une compagnie québécoise (Leahy) qui convoite la nappe souterraine. La Commission de protection du territoire agricole a refusé de dézoner des terres de cette région pour que cette compagnie puisse y installer un système de pompage des eaux souterraines. La compagnie Leahy a décidé d'en appeler du jugement. La Commission du territoire agricole négocie avec la compagnie et le ministère de l'Environnement a été saisi de l'affaire.

Il ressort de ces deux exemples qu'il est possible de développer des stratégies de défense citoyenne. Ainsi, sous l'impulsion de la Coalition Eau Secours !, un modèle de « billet d'infraction citoyen » est actuellement à l'étude. Ce constat d'infraction, qui prend aussi la forme d'une mise en demeure, serait expédié vers le député, puis au maire et graduellement, se rendrait vers les paliers politiques supérieurs.

Le recours à la contestation citoyenne est toutefois menacé par des « poursuites stratégiques contre la mobilisation populaire² » visant à bâillonner toutes celles et tous ceux qui se prononcent publiquement contre les projets d'entreprises mettant en danger l'environnement ou la santé de la population. Comme le soulignait Julius Grey, « Les SLAPP sont le dernier moyen que les puissants ont trouvé pour mettre à genoux les citoyens et les citoyennes qui osent se tenir debout ». Certes, le gouvernement dit étudier une loi anti-SLAPP, mais au rythme où vont les choses, les poursuites abusives contre des personnes ou des comités de citoyens se multiplient au Québec et causent d'irrémediables dégâts à la liberté d'expression.

Fédéralisme asymétrique

Malgré les grands « élans nationaux » de Stephan Harper et de Jean Charest, le gouvernement fédéral s'entête à ne pas verser les 800 millions pour les garderies et les 328 millions au dossier de l'environnement. Ces sommes s'ajoutent au déséquilibre fiscal qui est loin d'être réglé. Une rencontre est prévue, le 15 décembre prochain, entre les ministres des Finances des provinces et le ministre

² Traduction libre de Strategic Lawsuit Against Public Participation, (SLAPP).

fédéral. Malgré plusieurs discussions, aucune solution ne semble émerger concernant la répartition des ressources financières au Canada. Au cœur du débat, il y a la réforme de la péréquation, l'augmentation des transferts fédéraux en ce qui concerne l'éducation postsecondaire et les programmes sociaux et, finalement, la répartition des points d'impôt.

Malgré tout, le gouvernement Charest veut démontrer que le fédéralisme asymétrique fonctionne et consacrer le retour du Québec au sein de la francophonie canadienne. Ainsi, il a dévoilé la nouvelle Politique du Québec en matière de francophonie canadienne, intitulée *L'avenir en français*. Comme le signalait Michel David, chroniqueur au journal *Le Devoir*, « il y a quelque chose d'insidieux dans ce concept qui fait simplement du Québec le chef-lieu d'une minorité ». Car, en même temps qu'il veut rayonner au sein de la francophonie, il sous-finance les institutions publiques chargées de l'application de la Charte de la langue française. Faute de ressources financières, elles sont incapables de faire respecter les règles de l'affichage, de répondre correctement aux plaintes déposées. Plus encore, les dernières statistiques sur l'usage du français dans la société québécoise exigeraient des campagnes publiques de promotion de la langue française plus fortes.

Finalement, est-ce une manière de réagir au désengagement du fédéral du côté de la culture ? Toujours est-il que, conformément à la politique internationale du Québec publiée en mai 2006, le gouvernement octroiera 4,2 millions de dollars sur trois ans pour le soutien et le rayonnement de la culture à l'étranger afin de promouvoir le français dans le monde et de favoriser la mise en marché des produits culturels québécois, notamment en Asie et en Amérique du Sud.

Les partis politiques concoctent leurs programmes électoraux

Au cours des prochains mois, la **CSQ** procédera à une analyse relativement exhaustive des programmes des partis politiques qui espèrent former le prochain gouvernement ou encore faire élire des députés à l'Assemblée nationale. Mais déjà quelques éléments s'ajoutent à ce que nous avons mentionné lors du Conseil général d'octobre.

Ainsi, le **Parti libéral** refuse de changer de cap. Il a terminé ses seize colloques régionaux sous le thème *Ici le Québec progresse*. C'est lors de son congrès, les 23, 24 et 25 mars 2007, que ce parti devrait déterminer les grandes lignes de son futur programme électoral. Déjà, nous savons que le remboursement de la dette est au cœur des priorités de ce parti. En effet, le gouvernement actuel a donné suite à une recommandation issue de sa commission jeunesse en février 2006, en créant le Fonds des générations. Les jeunes libéraux sont aussi de chauds partisans du dégel des frais de scolarité. La présidence de la future campagne électorale a été confiée à Lyne Beauchamp. Actuellement, les assemblées d'investiture se poursuivent dans les différents comtés du Québec.

Pour sa part, le **Parti québécois** prône « une sociale démocratie plus pragmatique » ce qui s'apparente de plus en plus au discours des « Lucides ». Les grandes lignes du programme de ce parti ont été adoptées lors du Congrès national de juin 2005. Ce qui émerge des discussions lors du dernier conseil c'est que le nouveau chef André Boisclair ne se sent pas lié par certaines décisions des membres de son parti, notamment celle concernant la nationalisation de l'industrie éolienne et il n'entend pas remettre en question le financement public de l'école privée. Ce parti s'active aussi à compléter le plus rapidement possible les assemblées d'investiture afin d'être prêt lors du déclenchement des élections.

L'Action démocratique espère émerger du plancher dans les intentions de vote avec l'arrivée de Gilles Taillon à sa présidence. Ex-président de la Commission scolaire de Sherbrooke et du Conseil du patronat, il a rallié le parti de Mario Dumont parce que, selon lui, le parti libéral du Québec n'a pas tenu ses promesses et que le milieu des affaires souhaite une troisième voie. Aussi, promet-il de faire de l'ADQ un parti de centre-droite, présent auprès de la classe moyenne et des familles.

Lors de son congrès, l'Action démocratique de Mario Dumont s'est engagée à déposer son programme électoral d'ici la fin de décembre. En attendant, il s'est lancé tête baissée dans le débat sur l'accommodement raisonnable et a ressorti de vieux fantômes de ses tiroirs, dont l'abolition des commissions scolaires et le « virage enfant » par l'adoption de mesures fortement natalistes comme le retour au « bébé bonus ».

Plus encore, la droite est revenue hanter le dossier de l'éducation. Comme par le passé, l'ADQ avance des propositions pour l'école québécoise qui ne vont absolument pas dans le sens d'une éducation publique de qualité, juste et égalitaire.

Il prône la séparation des filles et des garçons à l'école. L'enjeu de la non-mixité sociale et scolaire fait partie des thématiques qui refont surface régulièrement sur la place publique et qui sont portées par les groupes près des idées de la droite. Deux arguments sont généralement avancés pour soutenir la thèse de la non-mixité à l'école, soit qu'il s'agit d'une solution pour contrer le décrochage scolaire des garçons, soit que les filles gagneraient à être regroupées puisqu'elles ne seraient plus dérangées par les garçons. Ces arguments sont non fondés sur le plan de la recherche et relèvent en définitive de la démagogie.

La **CSQ** refuse la séparation des élèves sur la base de leurs performances scolaires, car cela a un impact très négatif sur les conditions d'apprentissage des élèves, notamment ceux qui éprouvent des difficultés scolaires, et sur les conditions d'exercice du personnel de l'éducation. Dans le même esprit, la **CSQ** refuse la séparation des élèves sur la base de leur genre, car les risques de la non-mixité à l'école sont grands.

L'ADQ s'est également engagé lors de ce congrès à augmenter le nombre d'écoles à vocation particulière parmi les écoles secondaires publiques du Québec, à travers des projets éducatifs d'excellence en matière de culture, de sport, de programme international ou autres. Décidément, après la question de la non-mixité scolaire, voilà que l'ADQ veut développer les projets sélectifs dans les écoles du Québec. Y a-t-il un penseur dans cette formation politique qui pourrait expliquer à ses dirigeants que les grandes enquêtes internationales, comme celles de l'OCDE et de l'UNESCO, indiquent qu'il faut plutôt faire le contraire et favoriser la mixité sociale et scolaire dans les écoles : c'est une condition essentielle pour favoriser la réussite du plus grand nombre ?

Le **Parti Québec solidaire** a maintenant un programme politique. Au centre de ce dernier, soulignons l'inscription dans la Charte québécoise des droits et libertés de la reconnaissance du droit à l'éducation, à la santé et au logement. Parmi les projets de réforme, il y a la création de Pharma Québec, l'augmentation progressive des prestations de la sécurité du revenu pour couvrir les besoins essentiels, la construction de 8 000 nouveaux logements sociaux. Ce programme, dont le coût des recommandations reste à être chiffré, a soulevé l'ire de tous les tenants de la droite au Québec. Qualifié de « pelleteur de nuages » par plusieurs, ce parti aura le défi de convaincre qu'il peut proposer un programme qui s'éloigne du néolibéralisme et du conservatisme économique tout en ne fragilisant pas la situation économique et sociale du Québec.

L'actualité canadienne : déficit démocratique du gouvernement Harper

Nous pourrions nous retrouver en période électorale à l'échelle canadienne avant la réunion du Conseil général de mars. D'ici là, le gouvernement Harper devra contenir ses impatiences face à l'opposition qui met en échec plusieurs de ses projets de loi, notamment celui sur le financement de la protection des minorités religieuses à même un Fonds spécifique, celui sur la qualité de l'air, et ceux qui visent à instaurer de multiples amendements au Code criminel³. Il jongle avec un projet sur le nouveau mode de sélection des juges.

L'attitude du gouvernement Harper et de sa ministre de l'Environnement a été vertement critiquée sur la scène internationale lors de la rencontre de Nairobi. « Les problèmes que la communauté internationale s'était engagée à combattre au Sommet de Rio sont plus présents que jamais : pauvreté mondiale et immense fossé Nord-Sud, espèces menacées et déperdition des écosystèmes, toxiques polluantes et combustions fossiles. Et presque toutes les promesses de Rio ont été brisées⁴. »

³ Il s'agit, notamment, de hausser l'âge du consentement sexuel de 14 à 16 ans, limiter le spectre d'infractions admissibles aux peines de prison avec sursis, augmenter les peines pour crimes avec une arme à feu ou punir plus sévèrement les récidivistes.

⁴ Elizabeth E. May, *L'environnement : un enjeu devenu mondial en une milli-seconde cosmique*, Policy Options Politiques, mars-avril 2005, p. 72.

Son entêtement à considérer l'environnement comme un dossier qu'on peut reporter indéfiniment, voire aux calendes grecques afin de protéger l'exploitation des sables bitumineux de l'Arthabsca a irrité la communauté internationale à peu d'exceptions près. Fait exceptionnel, la ministre Ambrose a même réussi à ce que les groupes environnementaux, les partis politiques fédéraux et le parti libéral québécois s'unissent pour exiger le respect des Accords de Kyoto. La fermeture de la ministre illustre parfaitement le fait que ce gouvernement fait fi de l'opinion publique.

Mais ce sont finalement les orientations budgétaires et fiscales du gouvernement Harper assorties des conséquences de la situation en Afghanistan qui risquent de faire tomber le gouvernement Harper à moins, qu'encore une fois, le Nouveau parti démocratique lui tende à nouveau le rameau d'olivier et le maintienne au pouvoir pour encore un certain temps.

Le développement humain en baisse au Canada

Le Canada s'est longtemps targué d'être « le plus meilleur pays du monde ». Il était fier d'être au premier rang pour l'Indice du développement humain⁵ créé par l'ONU pour mesurer les progrès des pays. Sauf que, depuis 2001, le Canada dégringole dans l'échelle internationale. Il se situe actuellement à la sixième place, une de moins que l'an dernier. Et pour cause :

« Malgré l'augmentation de 36 % du PIB par habitant observée de 1986 à 2004, les assistés sociaux de toutes les provinces du pays touchent aujourd'hui des revenus inférieurs à ceux d'il y a 20 ans⁶. » En fait, au Canada les pauvres se sont appauvris et les riches se sont enrichis. « Le revenu réel (selon les déclarations de revenus) de la tranche des 1 p. 100 des Canadiens les mieux nantis a augmenté des deux tiers (plus précisément de 65, 6 p. 100), passant de 239 550 dollars en 1986 à 396 888 dollars en 2000. Par contraste, le revenu réel d'un parent seul bénéficiant de l'aide sociale a diminué de presque 23 p. 100⁷. »

Une manière d'illustrer l'accroissement des inégalités est d'observer le nombre grandissant de personnes sans abri dans la majorité des grandes villes canadiennes. Comme le signale Lars Osberg, économiste à l'Université Dalhousie « Tout comme les graffitis et les carreaux brisés dénotent un quartier négligé, la situation des sans-abri témoigne de façon on ne peut plus visible d'une négligence sociale à l'endroit des plus démunis. »

Pendant ce temps, le gouvernement fédéral persiste et signe ; il ne financera pas les services de garde, mais privilégiera le versement d'une allocation pour le choix en matière de garde d'enfants, sorte de prestation universelle non dédiée aux frais

⁵ Cet indice mesure le revenu, l'espérance de vie et le niveau d'instruction.

⁶ Lars Osberg, *La société canadienne face à la montée de l'exclusion*, Policy Options Politiques, avril-mai 2006, p. 53.

⁷ *Idem*.

de garde. En agissant ainsi, le gouvernement fédéral met fin aux ententes bilatérales conclues entre les provinces et le gouvernement central et les prive des sommes nécessaires à leur plan d'investissement dans les services de garde. De plus, le ministre des Finances, Jim Flaherty, s'entête à privilégier le remboursement de la dette assorti d'une baisse d'impôt pour les contribuables aux dépens du financement de l'éducation supérieure, des programmes sociaux.

Des compressions qui fragilisent le développement et la démocratie

Le gouvernement fédéral maintient son entreprise de démantèlement des programmes et mesures visant la défense et la promotion des droits des femmes. En effet, après avoir aboli le Programme de contestation judiciaire ; diminué de 43 % le budget de fonctionnement de Condition féminine Canada ; changé les critères de financement des organisations de femmes ; refusé d'adopter une loi proactive sur l'équité salariale ; annulé le Programme national de services de garde, la ministre Beverly Oda vient d'annoncer la fermeture de douze des seize bureaux régionaux de Condition féminine Canada, notamment en milieu rural.

Dès le 1^{er} avril 2007, Terre-Neuve et le Labrador, l'Île du Prince Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Manitoba, la Saskatchewan et la Colombie Britannique n'auront plus de bureaux de Condition féminine Canada, et l'Ontario perdra ses quatre bureaux à l'extérieur d'Ottawa.

Le gouvernement réitère ainsi sa ferme intention de couper les vivres aux groupes de défense des droits des femmes, tels que la FFQ, le CIAFT, les Tables de groupes de femmes, etc. Grossière stratégie pour tenter de faire taire les organismes qui pourraient critiquer, contester ses lois et politiques réactionnaires.

Obligé de faire marche arrière dans sa décision de ne plus soutenir financièrement les tournées culturelles à même le budget des affaires étrangères, le gouvernement Harper n'en a pas moins décidé de sabrer les budgets pour les arts et la culture⁸ dans les ambassades canadiennes à l'étranger et de les éliminer complètement à compter du 1^{er} avril 2007.

Pour contrer les compressions fédérales en alphabétisation, la **CSQ** poursuit son engagement au sein de la Coalition du même nom qui a été très active depuis les annonces du gouvernement Harper à la fin de septembre. Ainsi, la Coalition a participé à la rencontre annuelle du gouvernement fédéral avec le monde de l'alphabétisation, le 9 novembre 2006 à Ottawa. Une centaine de personnes ont participé à cet événement où tous les partis étaient représentés. Les partis d'opposition ont dénoncé les coupures, alors que les conservateurs en ont profité pour annoncer cinq projets en alphabétisation, dont un au Québec que personne ne connaissait.

⁸ Ces subventions proviennent du Fonds pour la diplomatie publique.

Des rencontres ont également été sollicitées avec les chefs de l'opposition. Ainsi, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a donné son appui lors d'une rencontre avec la Coalition et s'est engagé à intervenir sur la question lors du débat sur le prochain budget.

De plus, elle a communiqué avec le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, Jean-Marc Fournier, qui a répondu à la demande de la Coalition en écrivant une lettre à la ministre fédérale des Ressources humaines et du Développement social, Diane Finley. Dans cette lettre, le ministre Fournier indique qu'il s'explique mal une telle décision à la lumière des résultats de la récente Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes.

Il souligne également que « ces coupures auront des conséquences majeures sur les efforts du gouvernement du Québec et ses partenaires du réseau scolaire ainsi que de celui des organismes d'action communautaire autonome en alphabétisation dans la lutte contre l'analphabétisme ». Le ministre conclut en souhaitant que soient entamées, dans les plus brefs délais, des discussions afin que la somme de 5 millions de dollars qui a été coupée soit mise à la disposition du gouvernement du Québec. Bref, la Coalition ne lâche pas !

De l'espoir du côté de l'assurance emploi ?

Depuis des années, des groupes militent pour une réforme de l'assurance emploi. Au cours de l'automne, le Conseil National des Chômeurs et des Chômeuses (CNC) de concert avec un comité d'appui composé de 12 personnalités politiques et publiques, dont la **CSQ**, ont repris le flambeau et tenu une marche entre Montréal et Ottawa. Au sortir de cet événement, un consensus semble se dessiner entre les centrales syndicales, les groupes de chômeuses et de chômeurs et les partis de l'opposition. À la suite d'une première rencontre, des points de convergence se dégagent :

- Assouplir les règles d'admissibilité de manière à diminuer les différences entre les régions pour accéder aux prestations (l'objectif étant de 350 heures) ;
- Augmenter de cinq semaines la période de prestations ;
- Relever de 55 % à 60 % les versements, et ce, sur la base des revenus des 12 meilleures semaines de l'année ;
- Abolir le délai de carence de deux semaines ;
- Abolir certaines dispositions encadrant les liens de dépendance (entreprises familiales, travail saisonnier).

Le mécanisme retenu serait le projet de Loi C-269 du Bloc québécois adopté en deuxième lecture, mais qui serait amendé pour tenir compte de ce consensus. Une seconde rencontre est prévue dans les plus brefs délais.

La Nation québécoise

Les convictions du premier ministre Harper à l'égard de la reconnaissance de la nation québécoise étaient connues : il avait toujours affiché un non catégorique. Est-ce la proximité des élections fédérales, sa descente catastrophique dans les intentions de vote de la population québécoise, la reconnaissance de la nation par le PLC, l'espoir d'un retour d'ascenseur de la part de libéraux québécois ou encore l'envie de déstabiliser le Bloc québécois qui ont conduit le premier ministre à proposer une motion proposant que « les Québécois forment une nation au sein d'un Canada uni⁹ » ?

Même si toutes ces réponses sont plausibles, elles ne règlent en rien la question fondamentale : il n'est pas question de reconnaître l'existence d'une communauté politique formant la nation québécoise, mais bien de reconnaître que les « Québécois » forment une nation et pour cause.

« Depuis la grande frayeur référendaire de 1995, un effort particulier a également été consacré (par le gouvernement canadien) pour contenir l'expression ultime de la diversité nationale, soit les revendications d'autodétermination du Québec. Cet effort s'est traduit par diverses mesures, parmi lesquelles la distribution de drapeaux canadiens, les bourses du millénaire, les chaires de recherche du Canada, les normes nationales, le programme des commandites.¹⁰ ». Peine perdue, l'aspiration à la souveraineté politique continue d'être un idéal porté par une majorité de francophones du Québec et par près de la moitié de la population québécoise.

En fait, la résurgence du dossier de la reconnaissance de la nation québécoise sur la scène fédérale tient en partie à la promesse de Stephan Harper d'un fédéralisme d'ouverture, mais aussi aux élans de Michael Ignatieff dans le cadre de la campagne à la direction du PLC. Depuis le rapatriement unilatéral de la Constitution canadienne et le refus de reconnaître la nation québécoise en 1982, ce parti a perdu la confiance des Québécois sauf dans quelques comtés montréalais et en Outaouais. « L'organisation libérale est si ténue qu'on peut retrouver 15 % du membership total des libéraux fédéraux du Québec dans une seule circonscription électorale, celle de Bourassa, représentée par le député Denis Coderre¹¹. » En fait, **il y a un divorce entre les forces libérales fédérales et celles du Québec sur la question constitutionnelle.**

Actuellement, le gouvernement québécois se sent plus proche du gouvernement conservateur sur ce dossier qu'il l'était du temps de Jean Chrétien et de Stéphane Dion. Cela, le candidat Ignatieff l'avait compris. Il lui faut à tout prix reconquérir le

⁹ En anglais la motion se lit ainsi « that the House recognizes « les Québécois » as a nation ».

¹⁰ Micheline Labelle, *Le défi de la diversité au Canada et au Québec*, Policy Options Politiques, mars-avril 2005, p. 93.

¹¹ Michel C. Auger, *Le long déclin des libéraux fédéraux au Québec*, Policy Options Politiques, novembre 2006, p. 54.

cœur de la population québécoise et cela passe par la reconnaissance de la nation québécoise.

Calcul politique ? Tout d'abord, il faut délégitimer la présence du Bloc québécois sur la scène fédérale, réduire la taille de son électorat et convaincre les électrices et les électeurs que leurs droits fondamentaux peuvent être reconnus dans le cadre de la Confédération canadienne. C'est un pari risqué, car la reconnaissance de la nation québécoise n'est pas le seul point de litige entre le fédéral et le Québec. Il y a aussi la question des intrusions constantes du fédéral dans les champs de compétences provinciales et celle du déséquilibre fiscal. Aussi, le gouvernement Harper veut légiférer pour réglementer le pouvoir de dépenser du fédéral et a convoqué, le 15 décembre prochain, une nouvelle rencontre fédérale-provinciale sur la question du déséquilibre fiscal.

De plus, « le renouveau du parti libéral du Canada au Québec passe nécessairement par une réconciliation avec le type de fédéralisme préconisé par le PLQ. Les blessures encore bien réelles causées au Québec par le rapatriement de 1982 ne pourront se cicatriser si les libéraux fédéraux et provinciaux ne trouvent pas d'abord, un terrain d'entente¹². » Cette reconnaissance aura-t-elle lieu ? Rien n'est impossible, mais il ne faut pas rêver, car ni le PLC ni le PC n'ont l'intention de formaliser cette reconnaissance dans la Constitution canadienne. De plus, pour Stephan Harper cette question constitue presque une planche de salut, car il sait pertinemment que la population québécoise est en complet désaccord avec ses orientations économiques et sociales, son conservatisme religieux et ses positions en matière d'environnement et de politique étrangère. Finalement, le pari électoral pourrait très bien se retourner contre ses protagonistes au Canada anglais qui s'opposent farouchement à toute reconnaissance du Québec.

En route vers la prochaine campagne électorale fédérale

La reconnaissance de la Nation québécoise aurait pu faire déraiper les débats lors du Congrès du Parti libéral du Canada. Mais les libéraux fédéraux ont retiré leur motion. Par contre, ils ont amorcé une reconnaissance de l'existence du déséquilibre fiscal sur lequel ils se pencheront au cours des prochains mois. La question de la Nation québécoise a ressurgi lors du vote. Et la surprise fut de taille : l'élection de Stéphane Dion. Certes, il aura fallu quatre tours pour départager le vainqueur, mais le signal est là. La majorité des déléguées et délégués provenant du Canada anglais se sont rangés derrière Stéphane Dion qui n'a pu obtenir l'appui des ténors et des militantes et militants du Parti libéral (PLC) au Québec. La fracture est là et le message est clair. Celui qui ne reconnaît pas le déséquilibre fiscal et prône un gouvernement central fort « à l'écoute des provinces » s'inscrit dans la continuité de la ligne politique libérale. Les mois à venir nous diront s'il peut assouplir ses positions ou s'il restera campé dans l'intransigeance qu'il a trop souvent démontrée.

¹² *Idem*, p. 57.

Il ne faudrait pas croire « que le gouvernement Harper jouit d'un appui général ou d'un appui massif dans l'Ouest. Les partisans libéraux et ceux du Nouveau parti démocratique ont du poids¹³ ». « Bon nombre de Canadiens de l'Ouest demandent des réformes institutionnelles pour assurer le maintien d'une voix régionale efficace dans les affaires nationales¹⁴. » Et la réponse du gouvernement Harper se fait attendre. De plus, là aussi, il y a une résistance aux orientations militaristes du gouvernement Harper et à son rapprochement avec le gouvernement Bush. Les questions environnementales suscitent bien des inquiétudes.

Selon Pierre Drouilly¹⁵, professeur de sociologie à l'Université du Québec à Montréal, le Bloc québécois demeure le premier parti politique au Québec. Lors des dernières élections nationales, il a certes perdu neuf sièges dans les régions rurales et la région de Québec. Cela ne faisait que concrétiser les difficultés des souverainistes à émerger comme force politique dans ces comtés. Par contre, sa percée dans les circonscriptions anglophones ou à forte concentration d'allophones peut n'être, après tout, qu'un phénomène marginal, lié au dégoût des Québécoises et des Québécois par rapport au scandale des commandites.

Quant au Bloc québécois, il est à nouveau à la croisée des chemins. Le dernier sondage CROP de la fin d'octobre démontrait qu'il n'obtenait que 36 % des voix. Certes, ces résultats lui permettaient d'espérer conserver la majorité des sièges au Québec. Mais ce parti est fragilisé par les possibles ouvertures dans les négociations entre le fédéral et le Québec sur certaines questions.

L'actualité internationale

Les élections de mi-mandat à la Chambre des représentants et au Sénat américain ont créé une onde de choc à la Maison Blanche : le vent démocrate a « soufflé » la majorité aux conservateurs religieux étatsuniens. Les conclusions de la Commission indépendante d'étude sur l'Irak, présidée par James Baker ancien secrétaire d'État sous la présidence de Bush père, devraient en principe annoncer un calendrier de retrait des troupes étatsuniennes de ce pays. D'autres questions demeureront : les enquêtes sur la torture à Guantanamo, le programme d'écoute électronique sans mandat de la Cour, la lutte contre le terrorisme et les nouvelles règles imposant l'usage du passeport entre les États-Unis et le Canada.

Il faudra surveiller attentivement les conséquences de l'arrivée de la première femme à la présidence de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, farouche adversaire de la guerre en Irak, mais aussi partisane de l'implantation de politiques sociales, notamment en santé et en éducation, et de la hausse du salaire minimum. Par contre, il ne faut pas sous-estimer la forte tendance au protectionnisme

¹³ Roger Gibbins, *West Feels « In »*, L'Annuaire du Québec 2007, Fides, novembre 2006, p.347.

¹⁴ *Idem*, p. 349.

¹⁵ Pierre Drouilly, *Au Québec, le bloc reste solide, les gains conservateurs sont fragiles et les libéraux sont au fond du baril*, Le Québec en panne ou en marche, l'Annuaire du Québec 2007, Fides, 2006, pp. 360 à 371.

économique des démocrates qui favorisent l'imposition de tarifs élevés sur les biens produits à l'étranger. Cela pourrait donner un autre coup dur à l'économie canadienne et québécoise tout comme les demandes démocrates pour des hausses probables d'impôt risquant de ralentir la croissance de l'économie américaine et, conséquemment, nuire à notre économie.

Le gouvernement Bush a la ferme intention de boucler le cycle des négociations de l'OMC avant la fin de son mandat. Car, malgré ce qui avait toutes les allures d'un enterrement l'été dernier, des négociations plurilatérales à caractère informel ont redémarré à l'OMC pour tenter de sauver le Cycle de Doha. Divers sujets, dont les services, font l'objet de pourparlers officieux et le Directeur général de l'OMC souhaite que ces initiatives lui permettent d'appeler une conférence ministérielle pour le début de l'année 2007. Comme le processus est plus opaque que jamais, l'enjeu premier consiste, pour nos organisations, à tenter de savoir ce qui se discute derrière les portes closes.

La reconfiguration des forces politiques et sociales se poursuit de plus belle en Amérique latine comme l'ont montré les récentes élections au Brésil, au Nicaragua en Équateur et au Venezuela. Réagissant sans doute à une mondialisation dont elles ne voient pas les retombées positives, les populations d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud ont décidé de se donner des gouvernements aux orientations plus près de leurs aspirations. Voilà un retour du pendule avec lequel les ténors de la mondialisation néolibérale devront compter.

Le mouvement syndical international est le théâtre de deux luttes particulièrement dures qui méritent à la fois notre attention et notre soutien. La bataille des enseignantes et enseignants de l'État d'Oaxaca au Mexique en vue d'obtenir de meilleures conditions de travail et des mesures favorisant la scolarisation a dégénéré en conflit social généralisé qui a fait plusieurs dizaines de victimes dont plusieurs militants syndicaux. À la tête d'un des États les plus pauvres du Mexique, le gouverneur Ulises Ruiz Ortiz a utilisé un arsenal de moyens répressifs digne d'un potentat pour tenter de mater les revendications syndicales et populaires pourtant bien légitimes. La **CSQ** joint sa voix à celle de l'Internationale de l'Éducation pour que cessent les violations flagrantes des droits humains et syndicaux et demande une enquête indépendante afin que toute la lumière soit faite sur ces événements tragiques.

Du côté de la Palestine, on connaît les mesures de répression des forces d'occupation israéliennes envers les civils qui sont le lot du quotidien. On sait que l'embargo politique imposé en première ligne par les États-Unis et l'Union européenne a entraîné le non-paiement des salaires des employés et employées des services publics depuis plus de huit mois. Des souffrances et des privations énormes affectent donc tous les Palestiniens, car le secteur public est l'un des principaux employeurs là-bas avec plus du tiers des emplois répertoriés. À l'invitation de l'Internationale des services publics, la **CSQ** a décidé de souscrire à

un fonds humanitaire destiné à fournir une alimentation et des services médicaux de première ligne aux travailleurs des services publics et à leurs familles.

Enfin, lentement mais sûrement, la place des femmes à la direction politique des pays s'affirme. Angela Merkel à la tête du gouvernement de l'Allemagne, Tarke Halonen, présidente de la Finlande, et Vera Vike-Freiberga, présidente de la Lettonie, témoignent de ces changements. La prochaine secousse politique pourrait venir soit de la France alors que Ségolène Royale, qui a emporté haut la main l'investiture du Parti socialiste, pourrait devenir la première femme présidente de la France ou des États-Unis alors que les chances d'Hilary Clinton d'obtenir l'investiture du Parti démocrate demeurent élevées. Si tel était le cas, elle aurait elle aussi de fortes chances de devenir la première femme présidente des États-Unis. À suivre...